

Février 2026

Rédacteur
Aline DEPARDON

*En charge de renseigner les apiculteur·rices
sur les aides financières*

GUIDE

Comment maximiser vos points pour obtenir l'aide 302 de la Région AURA ?

*Dispositif 302 : Aide aux investissements pour les mielleries, de type
bâtiment et matériel*

En 2025, **seuls les dossiers ayant obtenu au moins 54 points** (au lieu de 41 initialement) ont été retenus.

Pour vous aider à optimiser votre futur dossier, voici quelques repères clés.



1. Exemples concrets de cumul de points

Cas A : Vous n'êtes pas JA et avez déjà une miellerie, vous vendez une partie de votre miel en direct ou en magasin > jusqu'à 50-60 points

- Critère 1 : vente directe ou GMS > 10 points
- Critère 2 : apiculture > 20 points
 - Grâce à une négociation menée par l'ADA AURA, les apiculteur·rices obtiennent automatiquement 20 points au critère n°2.
- Critère 4 :
 - Dès que vous avez 2 types de circuits de commercialisation > 10 points
 - En argumentant sur le fait que votre projet accompagne votre diversification (conditionnement et/ou gamme de produits) > 10 points
 - Si vous êtes en bio, ou si vous êtes adhérent·e à la marque [Ma Région Ses Terroirs](#) (dossier facile à monter) > 10 points supplémentaires

Cas B : Vous construisez ou aménagez un bâtiment apicole > jusqu'à 65 points

- Idem Cas A sauf Critère 4 : création d'un atelier > 35 points

Cas C : Vous êtes JA et construisez/aménagez un bâtiment apicole > jusqu'à 85 points

- Idem Cas A sauf :
 - Critère 3 > 20 points
 - Critère 4 > 35 points





2. En résumé

- Pour être éligible, visez au-delà des 40 points indiqués dans la grille
- Pour cela, travaillez et argumentez vos critères 1, 3 et 4 selon votre profil
- Envisagez l'adhésion à la marque [Ma Région Ses Terroirs](#) pour gagner 10 points, si vous n'êtes pas en bio

[Découvrez la grille complète](#)

3. Plus d'infos

[Sur le site internet de l'ADA AURA](#)

[Sur la page dédiée de la Région AURA](#)

Votre contact à l'ADA AURA :

Aline DEPARDON : aline.depardon@ada-aura.org / 07 82 69 95 56

